

Date de mise en ligne : 12 juin 2026



**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 26 00055** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à
Département du Val de Marne
Domicilié (e) Avenue du Général de Gaulle
94000 Créteil

En vue de la réalisation : Les travaux consistent en la remise en état des façades arrières sur cour intérieur situées à l'opposé de la rue Janin (Bâtiment de l'administration du collège Henri Janin) pour : le nettoyage des pierres de meulière, la remise en peinture des parties en ciment, la remise en peinture des queues de vaches et la remise à niveau des verrières.

Sur un terrain sis 43 RUE HENRI JANIN
Cadastré AO42,

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **12 JUN 2026**

Pour le Maire, par délégation,
La 9^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 26 00055 du a été affichée en Mairie du au
conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,